

Brèves

Offres d'emploi sur le net

• La loi Borloo pour la cohésion sociale clarifie le régime juridique applicable aux offres d'emploi sur le Net. Les obligations de transparence sont renforcées. Pour éviter la mise en ligne de données obsolètes, les annonces devront être datées. Recrutement : la loi Borloo encadre les offres d'emploi en ligne - BONDOIS Nicole, SAMARCQ Nicolas Informateur judiciaire, n° 6221, 12/08/05, pp. 1-2

Egalité professionnelle

• Dès les premières années de vie active, la rémunération des femmes salariées à temps plein dans le secteur privé progresse moins rapidement que celle des hommes. DUPRAY Arnaud MOULLET Stéphanie Cereq Bref, n° 219, 01/05/05, 8 p. <http://www.cereq.fr/pdf/b219.pdf>

Projet d'action personnalisée du demandeur d'emploi

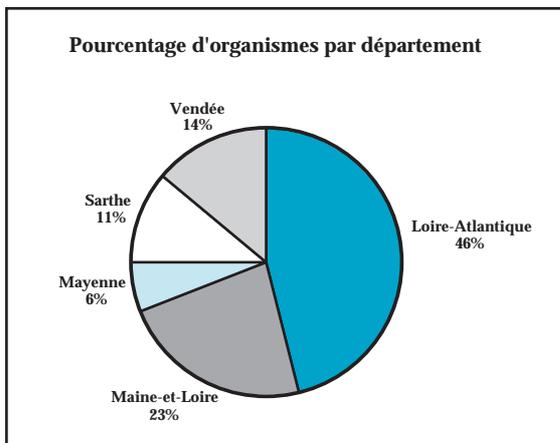
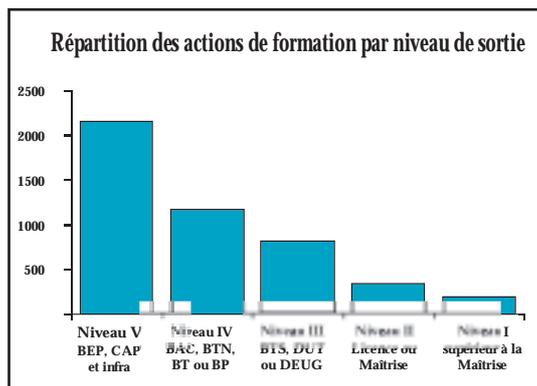
• Depuis juillet 2001, le projet d'action personnalisé a considérablement renforcé l'accompagnement des demandeurs d'emploi. Désormais, tous bénéficient d'un entretien individualisé dès leur inscription, puis d'un suivi régulier. Sur la période 2002-2004, près de 20 millions d'entretiens ont ainsi été réalisés. En fonction de ses difficultés présumées à retrouver rapidement un emploi, le demandeur est orienté vers un niveau de service qui lui donne accès à une gamme de prestations et de services adaptés. Les RMIistes, les handicapés, les non-indemnisés bénéficient ainsi de davantage d'accompagnement. DEBAUCHE Etienne, JUGNOT Stéphane Premières synthèses, n° 30.2, 01/07/05, 6 p. <http://www.travail.gouv.fr/publications/picts/titres/titre2509/integral/2005.07-30.2.pdf>

Photographie de l'offre de formation en août 2005

Après une forte réduction du nombre d'organismes inscrits, suite à l'opération de mise en conformité des organismes de formation menée par la DRTEFP, faisant passer leur nombre de 2 206 en 2003 à 1 668 en 2004, la photographie de l'offre de formation en août 2005 montre une légère augmentation.

La base de données du CARIF-OREF recense 1 800 organismes qui ont obtenu un numéro de déclaration d'activité auprès de la DRTEFP, contre 1 668 en août 2004, soit une augmentation de 7 %.

47 % des organismes ont un statut de droit privé, 28 % sont des associations loi 1901, 15 % sont des travailleurs indépendants et 10 % sont des établissements publics. 310 organismes ont une procédure qualité (OPQF, certification ISO, normes AFNOR, label CSFC ou charte qualité) en 2005, contre 250 en 2004.



Les formations pour le contrat de professionnalisation arrivent

Les formations de niveau de sortie V et infra représentent 39 % des actions ayant un niveau de sortie renseigné (contre 43 % en 2004). Les formations de niveaux I et II atteignent 14 % (contre 10 % en 2004), les formations de niveau III, 20 % et les formations de niveau IV, 28 %.

17 % des actions décrites dans la base reçoivent un financement public : 716 par le Conseil Régional, 422 par l'État (ce sont, désormais, principalement les stages AFPA, décentralisation oblige) et 106 par l'Assédic. Un certain nombre de ces actions font l'objet d'un co-financement et se trouvent ainsi comptées deux fois.

La base Actions s'enrichit encore

On compte 7 170 actions de formation. 43 % ont une durée supérieure à 200 heures, contre 47 % en 2004. Cette diminution de la durée moyenne est principalement due à l'intégration massive des actions de formation courtes potentielles (mises en place selon la demande) proposées par le réseau des GRETA. 3 228 actions ont une durée de moins de 40 heures ou sans indication d'heures, 836 actions de 40 à 200 heures et 3 057 actions de plus de 200 heures. 2 315 actions débouchent sur un diplôme ou une qualification.

6 020 actions sont financées sur fonds privés, parmi lesquelles 460 actions sont actuellement proposées dans le cadre d'un contrat de professionnalisation, nouveau contrat en alternance mis en place à compter de novembre 2004. 85 actions sont proposées en enseignement à distance.

De janvier à fin juillet 2005, 203 organismes ont mis à jour en auto saisie les données les concernant (contre 248 sur l'ensemble de l'année 2004) : 1 179 actions de formation ont ainsi été saisies par des organismes (contre 1 073 sur l'ensemble de l'année 2004).

continue dans les Pays de la Loire

On distingue le nombre d'organismes déclarant un "potentiel" de formation dans le domaine (exemple : 933 organismes dans le tertiaire de bureau), du nombre d'organismes ayant transmis ou rempli des fiches d'action de formation (277 organismes). Le taux d'organismes présentant des actions par rapport au potentiel varie de 10 % (Industries graphiques) à 58 % (Bois).

Le nombre d'organismes par GFE connaît une légère évolution. Cependant les 9 premiers GFE, comme les 7 derniers, gardent le même rang que l'an dernier, mais les écarts ne sont pas très importants.

Le GFE qui arrive en tête est toujours le GFE 14 - Tertiaire de bureau.

Sont en hausse, les organismes pour les GFE suivants :

Bâtiment gros œuvre Travaux publics (GFE 03) qui passe du 12^e au 10^e rang

Arts appliqués (GFE 20) qui passe du 14^e au 12^e rang

Production alimentaire - Cuisine (GFE 09) qui passe du 15^e au 13^e rang

Sont en baisse, les organismes pour les GFE suivants :

Industries graphiques (GFE 12) du 13^e au 15^e rang

Électricité Électronique (GFE 07) du 10^e au 11^e rang

Communication - Médias (GFE 19) du 11^e au 14^e rang

Françoise Magerand

GFE	LIBELLES GFE	Nombre d'organismes	Nombre d'organismes avec actions	Nombre d'actions	% d'organismes décrivant des actions	Nombre d'actions par organisme déclarant des actions
14	Tertiaire de bureau	933	277	1976	30%	7
21	Formations générales - Développement personnel	886	202	1216	23%	6
15	Commerce - Distribution	457	189	615	41%	3
6	Mécanique - Automatismes	438	117	858	27%	7
16	Paramédical - Travail social - Soins personnels	389	186	575	48%	3
22	Formations d'insertion - Pré qualification	372	180	744	48%	4
18	Entretien - Nettoyage	331	134	307	40%	2
17	Hôtellerie - Restauration - Tourisme - Loisirs	283	133	464	47%	3
13	Transport - Logistique	260	81	445	31%	5
3	Bâtiment gros oeuvre - Travaux Publics	175	65	269	37%	4
7	Électricité - Electrotechnique	162	61	344	38%	6
20	Arts Appliqués	160	47	79	29%	2
9	Production alimentaire - Cuisine	155	68	250	44%	4
19	Communication - Médias	155	36	63	23%	2
12	Industries graphiques	152	15	34	10%	2
1	Agriculture	135	63	287	47%	5
5	Travail des métaux	126	62	294	49%	5
4	Bâtiment second oeuvre - Finition	122	58	316	48%	5
8	Industrie de process - Laboratoire	110	34	89	31%	3
11	Bois	65	38	141	58%	4
10	Textile - Habillement - Cuir	45	15	61	33%	4
2	Pêche - Produits de la mer	34	14	57	41%	4
Total				9484	37%	4

Le programme régional de formations qualifiantes 2005-2006 est paru

Ce programme annuel de formation professionnelle continue a pour objectif d'offrir une formation qualifiante à des personnes qui doivent rapidement accéder à un emploi grâce à la qualification obtenue et s'insérer dans le monde professionnel.

Le Conseil Régional finance tout ou partie des dépenses de fonctionnement nécessaires à la mise en œuvre de quelque 430 actions et 8 000 places dans 150 organismes de formation. Ces stages ne sont pas tous accompagnés d'une rémunération. En 2005-2006, environ 5 000 stagiaires bénéficieront de ces aides à la rémunération.

Priorité est donnée à trois secteurs d'activité : le secteur de la production industrielle, le secteur agricole et le secteur du bâtiment.

Les actions du programme régional de formations qualifiantes (PRFQ) sont consultables sur le site du CARIF-OREF www.cariforef-pdl.org, en cliquant sur :

Rechercher une formation / Les actions de formation / Recherche Multicritères / Type de financement / Programme Régional de Formations Qualifiantes

Le programme version papier peut être téléchargé dans la rubrique catalogue ou demandé au CARIF-OREF.

